



**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires MC



Budget 2020-2021 : donner les moyens aux PME québécoises de prospérer

*Rencontre prébudgétaire
avec M. Éric Girard
Ministre des Finances*



François Vincent, vice-président, Québec

16 janvier 2020

Avis aux lecteurs

Le présent document expose uniquement les grandes lignes des échanges et des discussions de la FCEI avec le gouvernement du Québec dans le cadre des consultations budgétaires 2020-2021.

En conséquence, le contenu doit être interprété avec prudence puisqu'il ne contient pas l'ensemble des explications fournies au moment de la présentation verbale. Ainsi, le lecteur ne peut tirer de conclusion définitive quant aux informations présentées ci-dessous.

La FCEI : au service des PME



Association de PME fondée en 1971 (**49 ans**)



Mission : créer un **environnement** propice au **succès** des PME



Adhésion : limitée aux **chefs de PME**



110 000 membres au Canada : environ 1 sur 5 du Québec



OBNL et **non partisane** : 100 % financée par **cotisations des membres**



Démocratique : politiques définies par ses membres (**1 membre = 1 vote**)



3 piliers : représentation, conseil, rabais

Les PME : au cœur de notre économie



52 %

emploient moins
de 5 employés

72 %

emploient moins
de 10 employés



2/3

emplois du
secteur privé

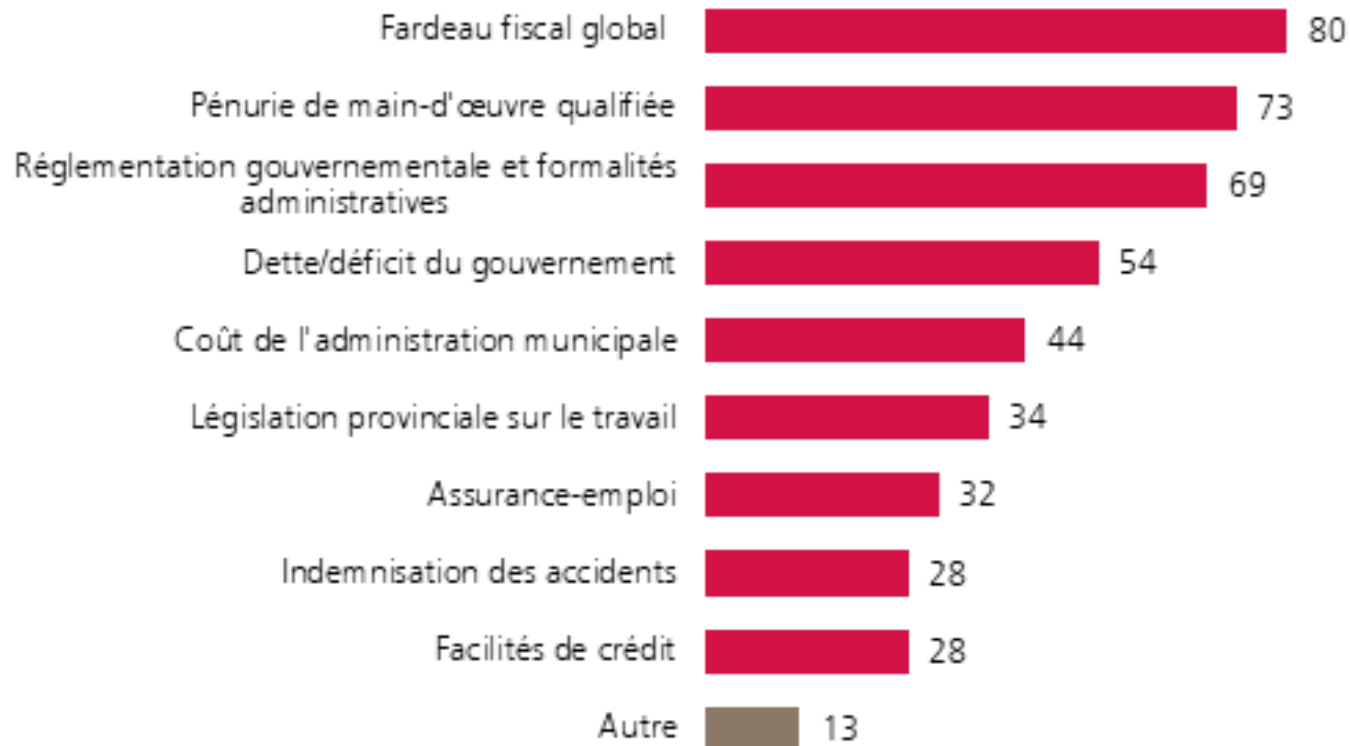
22 \$

salaire horaire
moyen

Sources :

Statistique Canada. Tableau 33-10-0105-01 Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2018
FCEI, Sondage L'emploi dans votre entreprise (résultats préliminaires, Québec), Web, du 24 août au 4 septembre 2018, 453 répondants

Les principales préoccupations des chefs de PME du Québec, 2019



Source : FCEI, Sondage Opinions de nos membres, n°84, 4 197 répondants, janvier à juin 2019.

Budjet 2020-2021 : donner les moyens aux PME québécoises de prospérer

- 1. Imposition des petites entreprises :**
atteindre l'équité fiscale
- 2. Pénurie de main-d'œuvre :**
bonifier l'action gouvernementale
- 3. Paperasserie :**
donner du temps aux entrepreneurs

Imposition des petites entreprises : atteindre l'équité



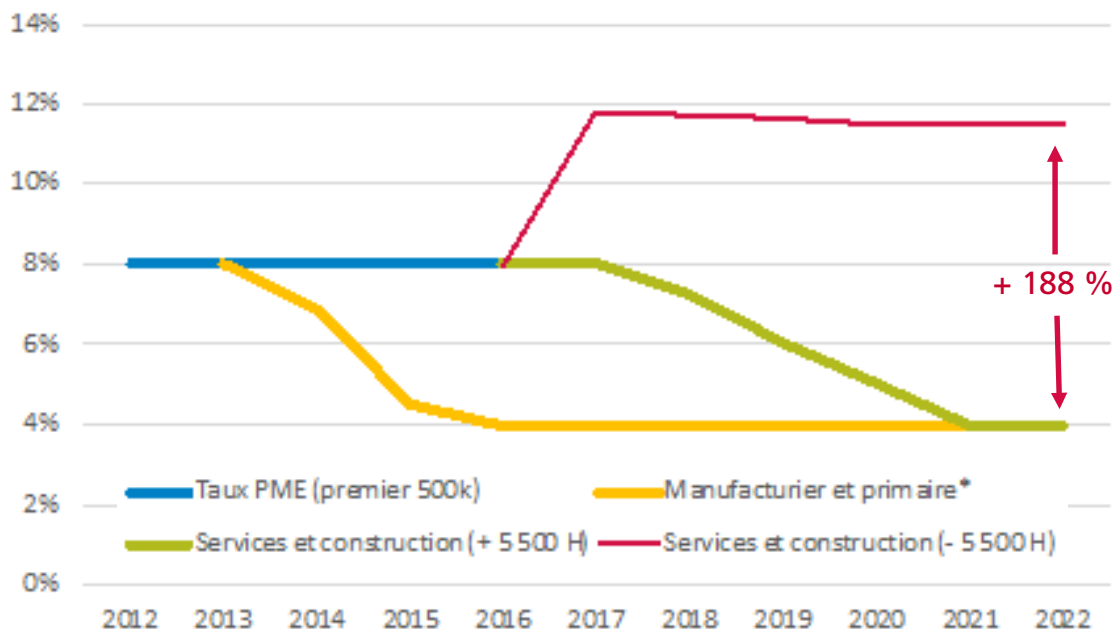
Iniquité : la petite entreprise québécoise est imposée au même taux que la multinationale



La **déduction pour la petite entreprise (DPE)** ne s'applique pas pour les entreprises des secteurs des **services** et de la **construction**, si elles n'ont pas rémunéré **5 500 heures ou plus**. Elles sont imposées au même taux qu'une grande multinationale.

Imposition des petites entreprises : atteindre l'équité

Taxe sur les profits des PME au Québec, 2012-2022



Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, des PME sont imposées injustement 188 % de plus que d'autres.

Sources : CQFF, tableau 500, taux corporatifs, 2012 à 2019 et Finances Québec après 2019

Imposition des petites entreprises : atteindre l'équité

		QC	MOY RDC**	ON	C-B	AB	SK	MB	NB	IPÉ	NÉ	TNL
Taux réduit pour PME*	Secteur <u>primaire ou manufacturier</u>	4,0%	2,4%	3,2%	2,0%	2,0%	2,0%	0,0%	2,5%	3,5%	3,0%	3,0%
	Tous les <u>autres</u> secteurs et PME qui génère <u>plus de 5 500</u> heures rémunérées par année	5,0%	2,4%	3,2%	2,0%	2,0%	2,0%	0,0%	2,5%	3,5%	3,0%	3,0%
	Revenu admissible au taux réduit pour les PME. Les premiers :	500 000 \$	511 111 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	600 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Taux général	Québec seulement : PME <u>hors</u> secteur manufacturier ou primaire et qui génère <u>moins de 5 000</u> heures rémunérées par an*	11,5%	13,2%	11,5%	12,0%	10,0%	12,0%	12,0%	14,0%	16,0%	16,0%	15,0%
	Revenus de la PME au-delà du revenu admissible											
	Grandes entreprises											

Notes:

** RDC = reste du Canada (moyenne de toutes les autres provinces, sans le Québec).

† Taux d'imposition au fédéral : PME = 9,0 % (sur le revenu admissible, jusqu'à 500 000 \$) | Général = 15 %

Ainsi, au Québec, le taux combiné (provincial+fédéral) de l'impôt aux entreprises est de :

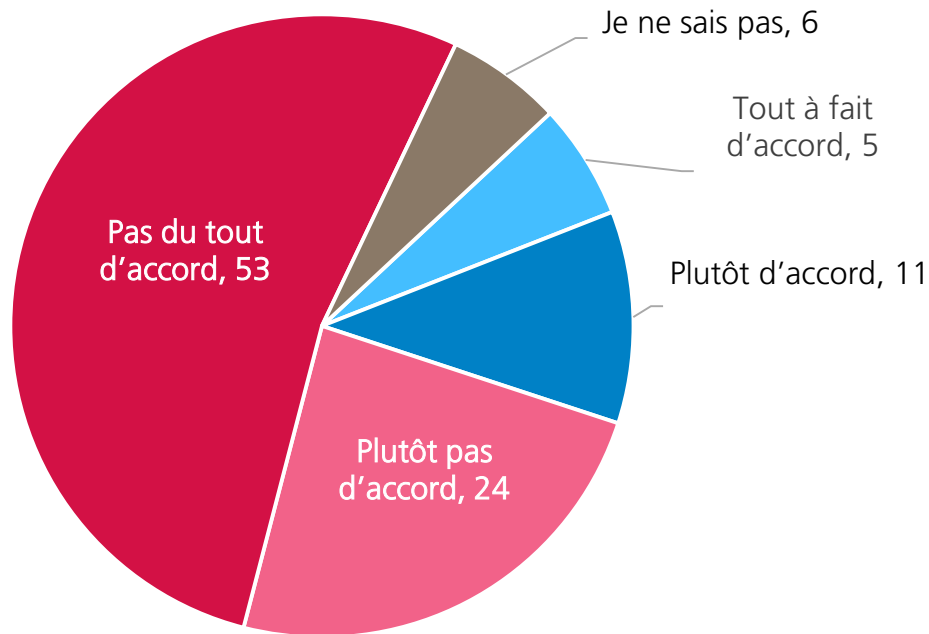
13,0 % (4,0 % + 9,0 %) au taux des PME des secteurs manufacturier et primaire

14,0 % (5,0 % + 9,0 %) au taux des autres PME (si au moins 5 500 heures travaillées)

20,5% (11,5 % + 9,0 %) au taux des autres PME (si moins 5 000 heures travaillées)

26,5 % (11,5 % + 15,0 %) au taux général

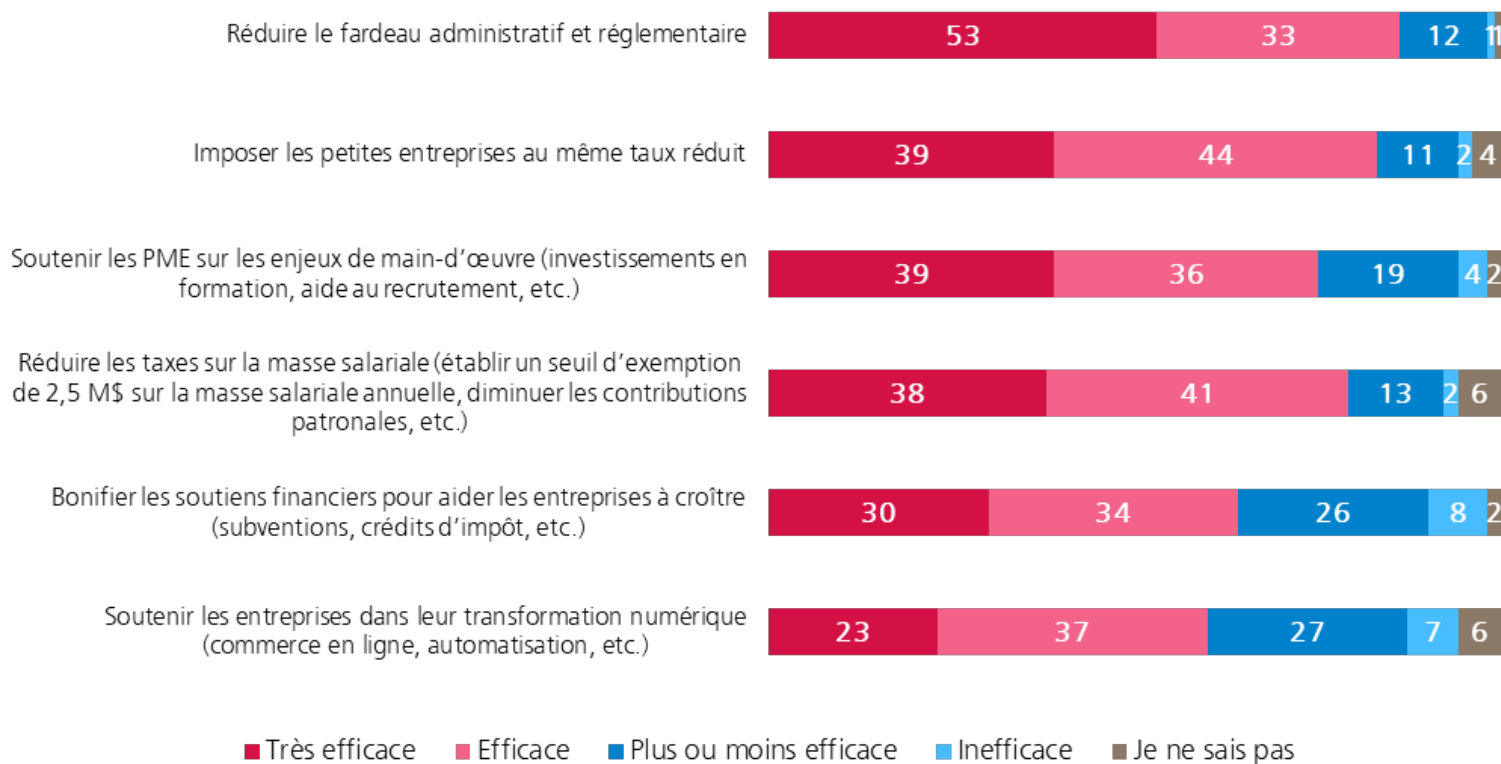
Imposition des petites entreprises : atteindre l'équité



**Huit entrepreneurs
sur dix s'opposent
à cette mesure
inéquitable.**

Source : FCEI, Sondage prébudgétaire 2019, 1 006 répondants.
Le gouvernement du Québec impose les plus petites entreprises des secteurs des services et de la construction au même taux que les grandes entreprises (11,6 % en 2019). Êtes-vous d'accord avec cette façon de faire?

Mesures les plus efficaces pour soutenir l'économie québécoise

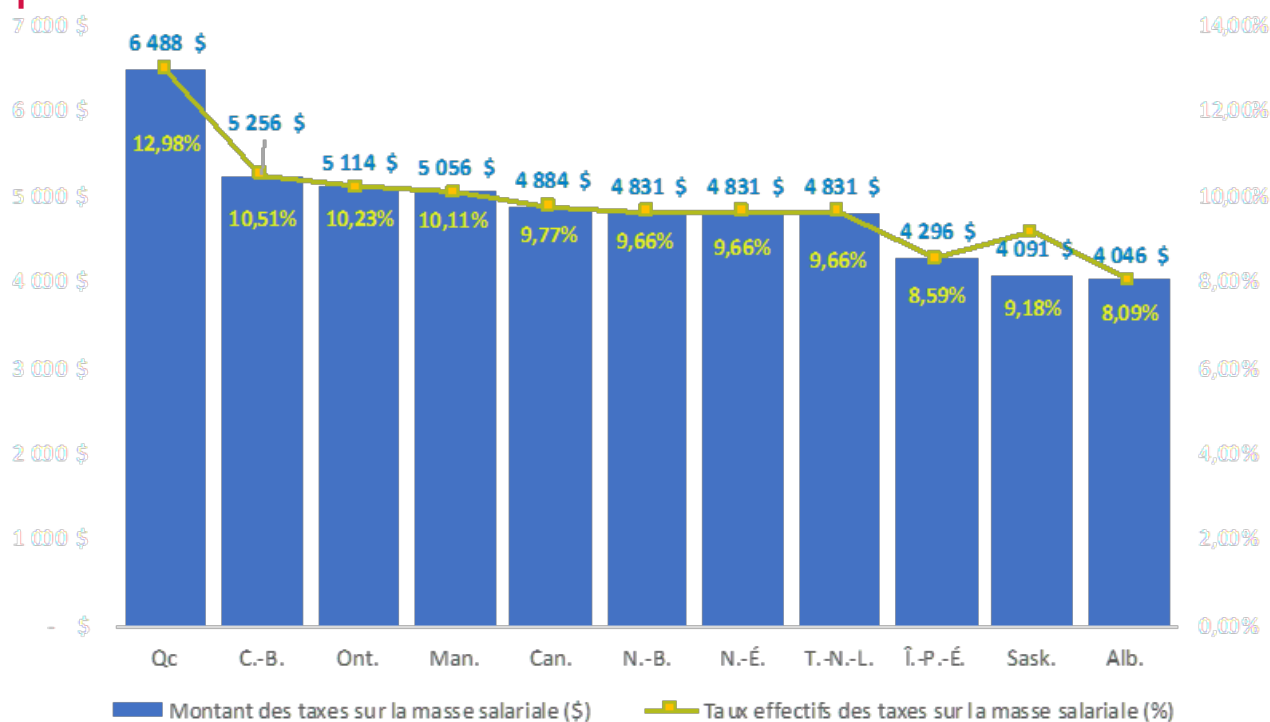


Source : FCEI, Sondage prébudgétaire 2019, 986 répondants.



Lourdeur des charges salariales

Taux effectif des taxes sur la masse salariale (%) et montant de la contribution (\$) que paie un employeur sur un salaire de 50 000 \$ en 2019, par province



Source : Taxes sur la masse salariale : un obstacle à la croissance et à la compétitivité des PME, FCEI, août 2019.

Imposition des petites entreprises : viser l'équité



Solution : rendre accessible la DPE pour toutes les PME, sans égard au secteur d'activité économique et au nombre d'heures rémunéré



Solution : meilleure équité des charges sociales

FSS : harmoniser les taux au même niveau que celui des secteurs primaire et manufacturier

FSS : Instaurer une exemption de base pour petites entreprises, comme c'est le cas dans toutes les provinces canadiennes

Pénurie de main-d'oeuvre : bonifier l'action gouvernementale



Défi de taille : 3 PME sur 4 sont confrontées à la pénurie de main-d'œuvre

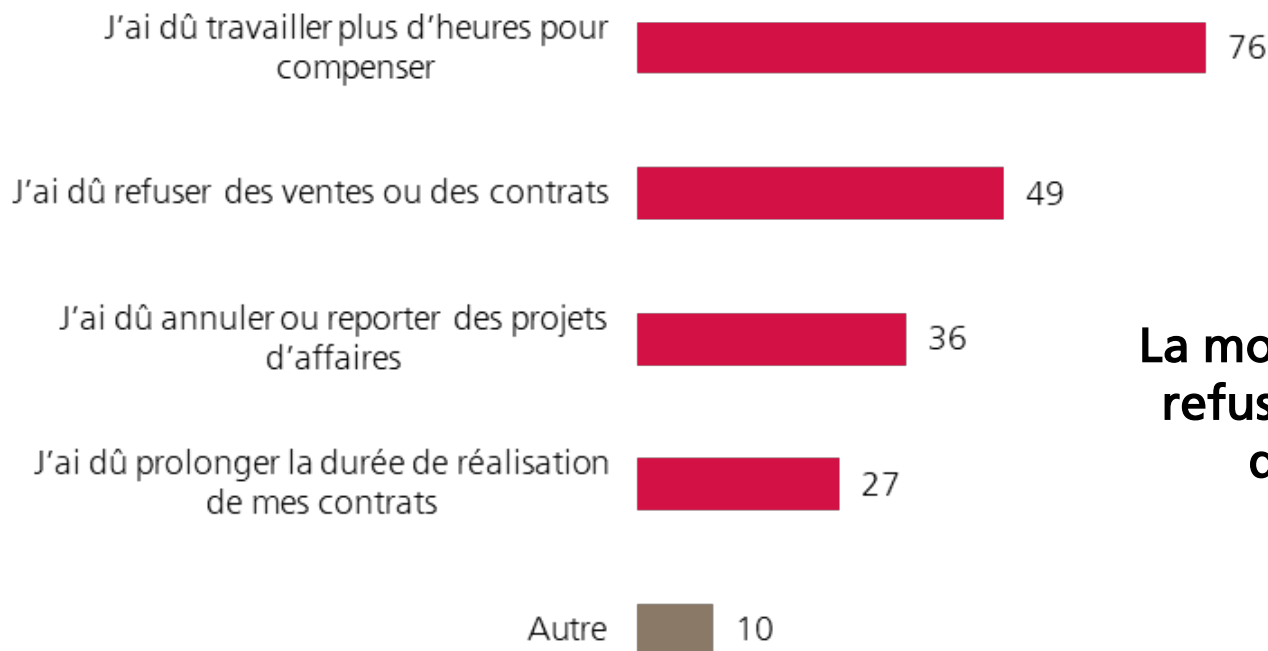


Les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre ne doivent pas être sous-estimées ni pour les entreprises, ni pour l'économie québécoise.

Source : FCEI, Sondage prébudgétaire 2019, 999 répondants.

Pénuries de main-d'oeuvre : bonifier l'action gouvernementale

Quelles sont les conséquences de la pénurie de
main-d'œuvre sur votre PME ?

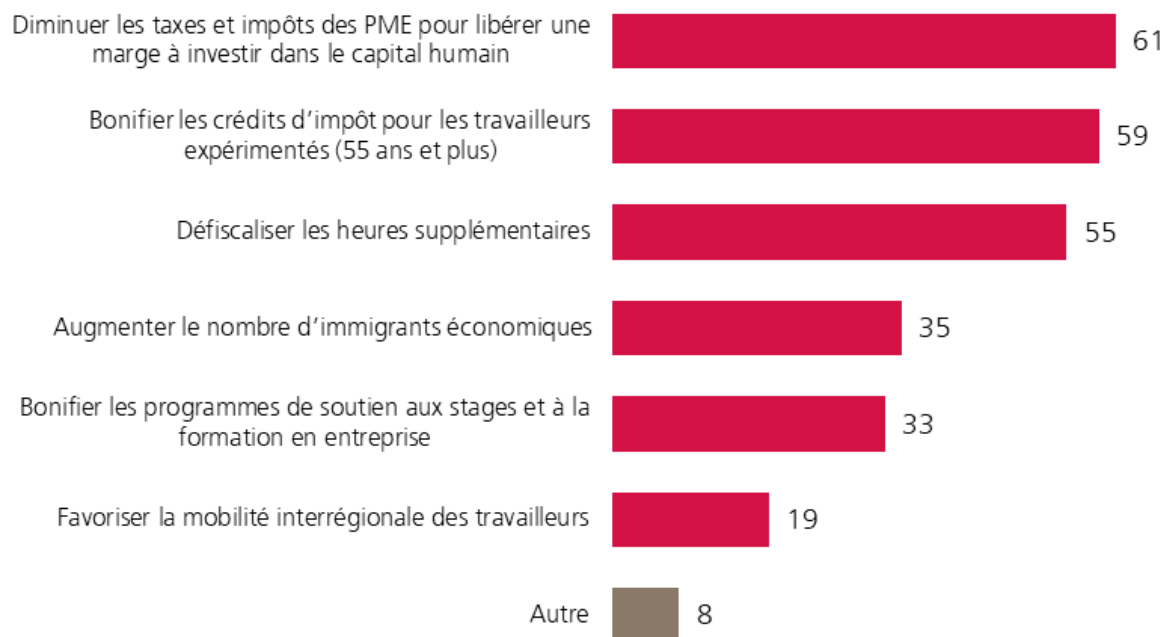


**La moitié des PME a dû
refuser des ventes ou
des contrats !**

Source : FCEI, Sondage prébudgétaire 2019, 755 répondants.

Pénuries de main-d'œuvre : bonifier l'action gouvernementale

Pour combler les pénuries de main-d'œuvre, quelles nouvelles mesures le gouvernement du Québec pourrait-il prendre ?



Source : FCEI, Sondage prébudgétaire 2019, 747 répondants.

Pénurie de main-d'oeuvre : bonifier l'action gouvernementale



Solution : continuer à miser sur les différents bassins de main d'œuvre disponibles



**Bonifier le crédit d'impôt pour prolongation de carrière
Défiscaliser les heures supplémentaires
Bonifier les programmes de soutien aux stages et formations en entreprise
Ne plus faire côter les travailleurs de 65 ans au RRQ**

Paperasserie :

donner du temps aux entrepreneurs



Coût énorme : 6 894 000 000 \$ dépensés annuellement dans la réglementation par les PME québécoises

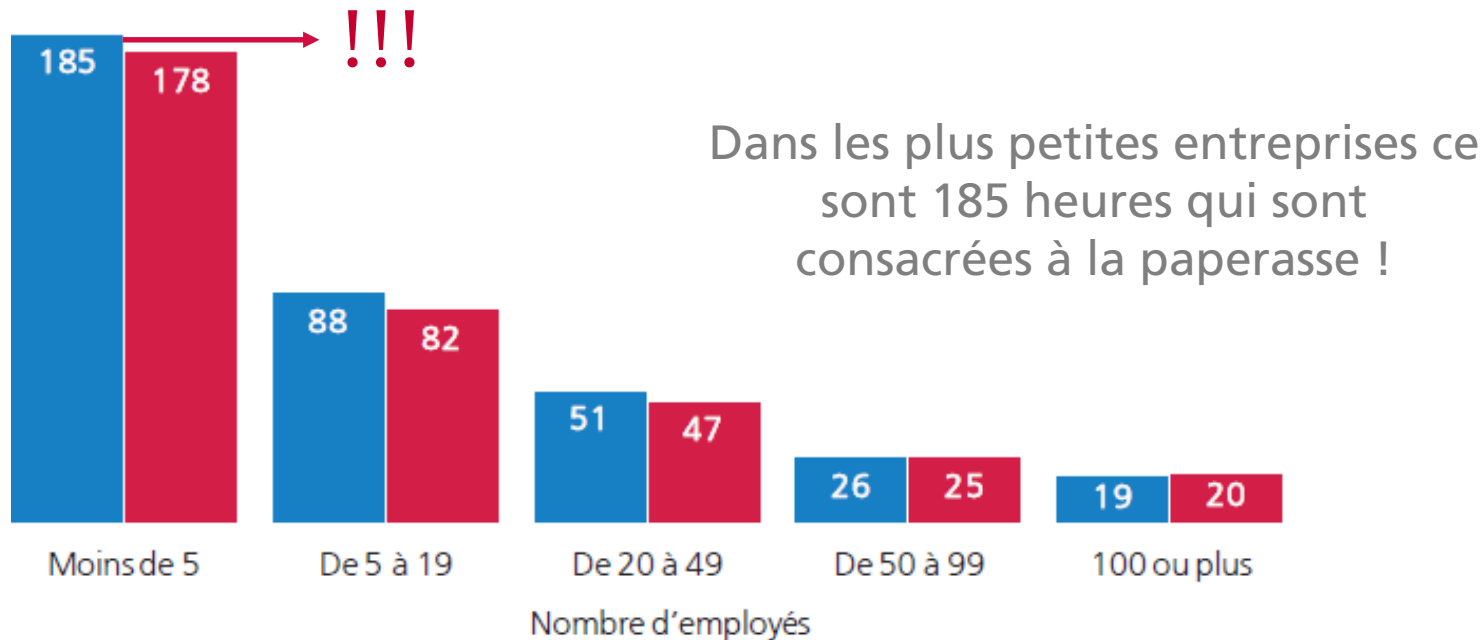


Le temps passé à remplir de la paperasse, à attendre au téléphone, à trouver des formulaires c'est du temps en **moins que l'entrepreneur passe avec ses employés et dans son entreprise**. Il paie ce temps en double.

Paperasserie :

donner du temps aux entrepreneurs

Heures moyennes consacrées chaque année à la réglementation, par employé, selon la taille de l'entreprise



Source : Les calculs sont basés sur les sondages sur la réglementation et la paperasserie réalisés par la FCEI en 2017 (n = 7 823) et en 2014 (n = 8 867).
Remarque : Le nombre d'employés tient compte du propriétaire de l'entreprise.

Paperasserie :

donner du temps aux entrepreneurs

Coût total de la réglementation par province (en M\$)

	2014	2017
Colombie-Britannique	5 369 \$	5 327 \$
Alberta	4 793 \$	4 464 \$
Saskatchewan	1 158 \$	1 136 \$
Manitoba	1 266 \$	1 186 \$
Ontario	15 322 \$	15 084 \$
Québec	8 411 \$	6 894 \$
Nouveau-Brunswick	660 \$	661 \$
Nouvelle-Écosse	865 \$	808 \$
Île-du-Prince-Édouard	139 \$	142 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	517 \$	451 \$
Canada	38 500 \$	36 153 \$

Source : Les calculs sont basés sur les sondages sur la réglementation et la paperasserie réalisés par la FCEI en 2017 (n = 7 823) et en 2014 (n = 8 867).
Remarques : Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont fondées sur les moyennes nationales pour les éléments de coût, étant donné la petite taille de l'échantillon.

Paperasserie :

donner du temps aux entrepreneurs



Réitérer : les engagements du plan d'action 2020-2025 sur l'allégement administratif et réglementaire dans le budget



Diminution de 10 % du nombre de formalités administratives
Réduction de 15 % du volume de formalités administratives
Baisse de 20 % du coût des formalités administratives

MERCI !